



Une municipalité grandeur nature

1321 chemin de Béthanie, Béthanie, QC J0H 1E0

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. D'ACTON
MUNICIPALITÉ DE BÉTHANIE**

AVIS PUBLIC

AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors de la séance ordinaire tenue le lundi 08 avril 2024, un avis de motion a été donné par monsieur Bernard Demers, conseiller, poste numéro 1, qu'à une séance ultérieure sera déposé pour adoption le règlement intitulé « **RÈGLEMENT NO 297-24 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE POUR LA MUNICIPALITÉ DE BÉTHANIE** ».

Ce règlement a pour but de prévoir des mesures relatives à la gestion contractuelle pour tout contrat qui sera conclu par la Municipalité, incluant certaines règles de passation des contrats pour les contrats qui comportent une dépense d'au moins 25 000.00\$ mais égale ou inférieur au seuil décrété par le Ministre.

Toute personne intéressée à prendre connaissance dudit règlement peut le faire, en s'adressant au bureau municipal, aux jours et heures d'ouverture.

Ce règlement sera présenté pour adoption lors de la séance ordinaire prévue le lundi 13 mai 2024.

Donné à Béthanie ce vingt-deuxième jour du mois d'avril deux mille vingt-quatre.

Ann-Renée Coulombe
Directrice générale et
Greffière-trésorière